

# Courrier Confédéral

Bulletin d'information du Bureau Confédéral

## SOMMAIRE

<b>Liaisons &amp; coopérations</b>	2. 4.
<b>Libertés, droit, actions juridiques</b>	5.
<b>Santé, protection sociale, retraites</b>	6. 8.
<b>Emploi</b>	9. 10.
<b>Organisation</b>	11. 12.
<b>Politique financière</b>	13. 16.
<b>V.O. IMPOTS : URGENT</b>	17. A
<b>R.C.E. (sommaire)</b>	18. B

N° 852 - 18 décembre 1989

## COMITE CONFEDERAL NATIONAL des 4,5,6 décembre 1989

Le CCN a voté le rapport et les conclusions présentés par Louis VIANNET au nom du Bureau confédéral.

### UN NECESSAIRE DEBAT SUR LES PAYS SOCIALISTES.

"Le riche débat que nous avons eu est un point d'appui important pour conduire jusqu'au bout l'effort pour que ces questions viennent aussi dans les syndicats et ça ne viendra pas naturellement compte tenu de la complexité des enjeux et de l'aspect contradictoire du développement, avec les perturbations légitimes que cela provoque dans les réflexions des militants et dont on ne peut se satisfaire, sauf à en payer la facture.

Nous avons donc besoin d'un débat franc et ouvert dans les syndicats avec des militants, des syndiqués conscients de la responsabilité qui est la leur dans le combat de classe aujourd'hui et de la nécessité de s'engager dans la bataille".

### IMPULSER ET ENRACINER LES LUTTES

"C'est à la construction d'un véritable processus d'ensemble que nous devons travailler, c'est à dire une addition et une succession de luttes enracinées sur le lieu du travail, fortifiées par des objectifs revendicatifs, élaborés à partir de notre démarche dans toute sa cohérence avec la volonté de s'appuyer sur toutes les occasions pour savoir impulser, épauler la décision qui aide, pour faciliter des coordinations, pour mobiliser les syndicats qui sont encore en difficulté.

Comment sont élaborés nos objectifs revendicatifs ? C'est une question-clé à laquelle toutes nos organisations doivent réfléchir pour être à jour :

pour aider à surmonter les problèmes liés à la diversité des salariés, au pluralisme syndical, pour enrichir le niveau de conscience des salariés ;

De partout, il faut interpellier là-dessus nos syndicats, nos sections syndicales, pour gagner à la prise de conscience de l'importance décisive que représente cet aspect de notre activité.

C'est une exigence qui nous concerne tous et qui détermine les possibilités de travailler au développement du mouvement revendicatif.

**Le problème n'est pas de se culpabiliser parce qu'il n'y a pas lutte, mais bien d'aider, en pleine coopération, UL, UD, FD à poser la question : "Est-ce que nous faisons bien ce qu'il faut ?"**

Ne parlons pas de notre démarche comme de quelque chose de facile, nous ne serons pas crédibles, nous n'aiderons pas à la réflexion, les camarades ne nous parleront pas des vraies difficultés et nous ne pourrons pas nous investir avec efficacité. Parlons-en comme d'une grande nécessité politique par rapport aux enjeux de la lutte de classe. Ce n'est pas facile. En réalité, il faut un sacré investissement d'énergie et de mesures d'organisations pour développer notre démarche.

Ce qui est décisif, c'est bien le changement de braquet dans la mise en oeuvre sur le lieu de travail de la démarche dans toutes ses dimensions avec les syndiqués.

La base de structuration de ce mouvement, ce sont bien les objectifs revendicatifs.

Par exemple, la protection sociale, il est urgent de ne pas attendre pour impulser dès aujourd'hui sur l'unité d'action qui est une question essentielle si nous voulons effectivement parvenir à un développement de l'action, de haut niveau et de caractère durable.

... / ...

Faisons ce qu'il faut pour que notre démarche démocratique aboutisse à l'élaboration d'objectifs revendicatifs correspondant bien aux aspirations des différentes catégories de salariés, alors nous serons bien en phase pour conduire, en même temps, l'activité indépendante de la CGT et créer les conditions qui mettent les autres organisations dans l'impossibilité de rester sur des positions de refus d'actions.

L'aspiration à l'unité d'actions est forte et c'est la démarche démocratique à partir des revendications telle que nous l'avons défini au 43ème Congrès qui est le ciment de la construction de cette unité d'action et qui nous permet de surmonter les différences.

#### DONNER UNE DIMENSION NOUVELLE A NOTRE DEMARCHE.

Il y a nécessité de donner une dimension nouvelle à la mise en oeuvre de toute cette démarche, sur le lieu du travail, le lien étroit qui existe entre l'ensemble des données de cette démarche.

Cela implique de nouvelles formes de coopérations pour répondre toujours mieux aux questions décisives qui touchent à la vie syndicale.

Une grande campagne de syndicalisation réussie appelle un grand effort pour transformer la vie syndicale dans beaucoup de nos organisations, de nos entreprises, en prenant en compte les diversités de situations.

Partout, poussons la réflexion sur quelle démarche revendicative aujourd'hui, posons en termes nouveaux les moyens qu'il faut donner à notre activité avec les femmes salariées, les ICT ...

#### LA BATAILLE DES IDEES.

Une approche renouvelée sur ce problème est décisif. Il y a nécessité de prendre la mesure de sa dimension et de ses enjeux et de prendre les dispositions pour l'engager à l'entreprise, lieu déterminant de l'affrontement.

Bataille des idées en terme de propagande d'entreprise et dispositif rapide pour porter à une autre dimension la Vie Ouvrière et l'ensemble des titres de la presse confédérale.

Bien faire prendre en compte la dimension décisive de la bataille des idées conditionne la mise en oeuvre de l'ensemble de la démarche dont nous avons besoin.

#### FAIRE VIVRE CE CCN DANS TOUTES NOS ORGANISATIONS.

C'est la mise en oeuvre d'une véritable conception du travail, avec des objectifs qui deviennent le cadre général dans lequel toutes les organisations de la CGT se sentent bien pour conduire leur activité.

Portons le CCN dans nos organisations, UD, FD, Régions, dans nos commissions exécutives, donnons-nous les moyens pour que ces grandes questions soient débattues par nos syndiqués et à travers eux par les salariés, pour enrichir et accélérer le niveau de la réflexion.

C'est ce que nous avons à faire, entrer dans la vie, ensemble, dès demain.

En janvier : journée d'étude des organisations de la CGT, Bureau d'UD et CE.

L'application du 43ème Congrès dans sa cohérence en prenant appui sur les travaux du dernier CCN.

Sur ces bases, avec les cadres de l'UD, mettons en place un dispositif de travail et de débats dans toutes nos organisations pour une mise à jour en profondeur durant le premier trimestre.

**SECRETAIRES GENERAUX ELUS AUX  
CONGRES D'UNIONS DEPARTEMENTALES ET DE FEDERATIONS  
DU DEUXIEME SEMESTRE 1989**

U.D.	DATES DES CONGRES	SECRETAIRES
<b>OCTOBRE</b> SEINE ET MARNE CHARENTE ORNE	11, 12, 13 12 et 13 26 et 27	K. JARRY J. THIBAUT G. FAUCON
<b>NOVEMBRE</b> ISERE DEUX SEVRES	15, 16, 17 16 et 17	R. RABATEL J.C. SUREAU
<b>DECEMBRE</b> DORDOGNE LOIRET PARIS DOUBS LOT VENDEE AVEYRON	30/11 et 01/12 6, 7, 8 6, 7, 8 7 et 8 7 et 8 7 et 8 7 et 8	J.C. DELAUGEAS A. ZORNETTE A. MARTIN L. SIMON J. LAUR J.P. COTILLON M. SALVAYRE

FEDERATIONS	DATES DES CONGRES	SECRETAIRES
<b>OCTOBRE</b> VERRE CERAMIQUE SECTEURS FINANCIERS	17, 18, 19, 20 23, 24, 25, 26	J. BEAUVOIR J.D. SIMONPOLI
<b>NOVEMBRE</b> SANTE CONSTRUCTION TRANSPORTS ORGANISMES SOCIAUX BOIS	20, 21, 22, 23, 24 21, 22, 23, 24, 25 28, 29, 30/11, 1/12 28, 29, 30/11, 1/12 29, 30/11, 1/12	B. DESORMIERES R. BRUN S. SALMON THAREAU Ph. HOURCADE G. L'HERICEL

DELINQUANCE PATRONALE  
REUSSIR LA CAMPAGNE ENGAGEE

*Les Unions Départementales et les Fédérations disposent d'un mode d'emploi détaillé pour tenter de faire sanctionner en correctionnelle les patrons qui ne respectent pas le Code du Travail, notamment en matière de libertés et droits syndicaux.*

*Les plaintes sont déposées, soit par des militants des syndicats, des U.L. et des U.D.*

*Il faut que l'UD rassemble ces plaintes pour organiser les démarches auprès du Préfet et du Procureur.*

*Le dépôt de ces plaintes doit être connu dans les entreprises concernées : - affichage, tract - et dans l'opinion locale : - conférence de presse.*

*La CONFEDERATION, pour être en mesure de saisir le Gouvernement, le Ministre de la Justice, doit absolument disposer des copies des plaintes dans les délais les plus brefs.*

*Compte-tenu de ce qui se passe actuellement, il n'est pas exagéré d'attendre copie d'un millier de plaintes.*

*Sans tomber dans la bureaucratie, chacun comprendra qu'un minimum d'organisation est nécessaire.*

*Nous avons besoin de ces renseignements pour le 19 ou le 20 Décembre, date à laquelle est attendu l'arrêt pour les 10 de RENAULT.  
(à faire parvenir au secteur L.D.A..J.)*

FAIRE FACE A L'OFFENSIVE GENERALISEE CONTRE LA PROTECTION SOCIALE

---

L'offensive s'accélère dans tous les domaines de la Protection Sociale, où des coups ont déjà été portés :

- qu'il s'agisse des élections à la Sécurité Sociale, menacées de suppression,
- de la Convention Médicale qui n'est pas signée,
- du droit à la retraite à 60 ans à taux plein remise en cause,
- du financement de la Sécurité Sociale avec la reconduction des 0,4 % et le 1 % de contribution généralisé,
- de la réforme hospitalière qui porte un coup fondamental à la mission de service public de l'hôpital,
- et de nombreux autres dossiers concernant les prestations familiales, les régimes particuliers des professions, les droits des personnes âgées, de l'enfance, des handicapés.

Le Gouvernement et le patronat préparent des mesures d'une extrême gravité pour les faire adopter à la prochaine session parlementaire de printemps.

Il n'y a pas de temps à perdre pour engager et amplifier un vaste débat national d'alerte, de mobilisation et d'actions visant à rassembler largement les salariés, les retraités, l'ensemble de la population.

Des initiatives commencent à se prendre dans plusieurs départements à l'aide du tract "4 pages-pétition" (carrefours-débats, conférence de presse, édition de journaux, délégations aux préfetures, journée d'actions avec manifestation).

L'objectif est de rassembler le maximum de signatures, pour ancrer l'action en bas, créer les conditions de rassemblement très large, à partir des besoins des intéressés, des revendications, de leur volonté d'exprimer leurs exigences d'une protection sociale de haut niveau.

.../...

## CONVENTION MEDICALE NATIONALE

Pas de signature entre les médecins et les Caisses de Sécurité Sociale.

Le Gouvernement menace de faire éclater le caractère national de la Convention.

La C.G.T. est écartée des négociations.

Comme elle l'exige depuis le début, il est urgent de procéder à

### . L'ouverture immédiate de vraies négociations pour une Convention Médicale Nationale rénovée

avec revalorisation d'un secteur unique répondant aux besoins des médecins et à ceux des assurés qui doivent être mieux remboursés pour avoir la liberté d'accéder aux soins de qualité à égalité de droits.

. Suppression du Secteur II qui a instauré la médecine à deux vitesses et dont toute mesure d'aménagement ne vise qu'à porter atteinte à la liberté de prescription des médecins, et la liberté de se soigner pour les malades.

Des initiatives de rencontre dialogue avec des médecins, font apparaître des points de convergences, voire d'expression possible en commun comme dans le Val de Marne ou à Nice (Alpes-Maritimes).

Il convient de les multiplier partout où existent des possibilités d'élargissement.

**RAPPEL**

STAGE A L'INSTITUT DU TRAVAIL DE SCEAUX

Du 28 Janvier 1990 au 3 Février 1990

THEME : Notre système de santé et le marché unique européen

Ce stage s'adresse :

- Aux Membres des Commissions Sociales des Fédérations, Régions, Unions Départementales,
- Aux Administrateurs et Administratrices des C.R.A.M. et C.P.A.M.,
- Aux Membres des C.T.N. et C.T.R.,
- Aux militants et militantes ayant des responsabilités dans le domaine de la santé.

Prise en charge : aux conditions habituelles pratiquées par les Instituts du Travail.

Candidatures : à présenter le plus rapidement possible, par le canal de la Fédération, Région ou Union Départementale.

---

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner : Au Secteur SANTE-PROTECTION SOCIALE-RETRAITE de la C.G.T.

NOM :----- PRENOM :----- AGE :-----

Adresse personnelle :-----

-----

N° Tél. :-----

Responsabilités syndicales :-----

Candidature présentée par : F.D. / Région / U.D. :-----

SECTEUR EMPLOI1990 : ANNEE BLANCHE ET SECHE POUR LES CHOMEURS

Depuis le 31 Octobre, les discussions sont engagées entre le Patronat et les organisations de salariés pour la mise en place d'un nouvel accord pour l'Assurance Chômage, l'accord actuel expirant au 31 Décembre 1989.

Lors de la première séance, des convergences plus ou moins importantes sont apparues entre les organisations syndicales. Le patronat a tenté de les faire éclater afin de pouvoir continuer à imposer ses vues. Aussi pendant les trois autres séances : les 16, 28 et 30 Novembre, le Patronat a discuté d'autres sujets que ceux concernant directement les chômeurs et leur situation : les retraites complémentaires, le projet de loi sur l'emploi atypique et les Contrats Emploi Solidarité (C.E.S.) pour enfin tout focaliser les 28 et 30 sur le financement des points de retraites complémentaires pour les chômeurs.

La journée du 30 se terminait par un accord modifiant le financement des retraites complémentaires signé par le patronat avec C.F.D.T., C.G.C. et F.O. dont la caractéristique première conduisait à transférer environ 3 milliards par an de l'U.N.E.D.I.C. sur l'A.R.R.C.O. Sans négliger les problèmes de trésorerie de l'A.R.R.C.O., les deux délégations C.G.T. - celle en discussion sur les retraites complémentaires et celle sur l'Assurance Chômage - ont refusé ce transfert de fonds, réalisé sans aucune étude sérieuse sur la situation que créera ce transfert.

Nous avons proposé :

- une modification des règles de versement des cotisations par les entreprises en passant d'un règlement trimestriel à un mensuel. Cela représenterait en 1990 entre 9 et 10 milliards de rentrées supplémentaires.
- une prolongation d'un an de la Convention entre l'U.N.E.D.I.C. et l'A.R.R.C.O. arrivant à expiration le 31.12.1989
- la réalisation d'une étude examinant les conséquences à court, moyen et long terme d'une modification des règles de financement des points de retraites des chômeurs.

Le 30 Novembre, nous avons dénoncé cet accord qui hypothéquait toute possibilité d'amélioration du sort des chômeurs à défaut d'une augmentation des cotisations.

.../...

La séance du 9 Décembre donnait pleinement raison à la C.G.T. puisque le patronat annonçait son plan pour l'U.N.E.D.I.C. :

- un accord couvrant 1990, 91 et 92
- une année 1990 sans aucune augmentation des dépenses ou diminution des recettes
- des modifications de détail pour l'indemnisation des chômeurs à partir du 1.01.1991 et corrélativement une réduction de 0,12 % des cotisations. 50 % pour les salariés, 50 % pour les entreprises (cela représente 3 F par mois pour un salarié à 5 000 F).

Le patronat qui a réussi le 30 Novembre à amener les signataires exactement où il le souhaitait, entend bien pousser son avantage jusqu'au bout et obliger les éternels signataires à apposer une fois de plus leurs parafes au bas du document.

Pourtant la ficelle est grosse. Alors qu'accord après accord les signataires ont annoncé qu'ils acceptaient une diminution des indemnités servies aux chômeurs et une augmentation des cotisants afin de sauver le régime du fait des difficultés financières, il est dur de tenir ce discours aujourd'hui alors que la situation financière s'améliore et s'améliore nettement. Tout comme il va être compliqué d'expliquer l'acceptation du transfert des sommes importantes prélevées sur les chômeurs pour justifier un refus de toute amélioration de leurs indemnités.

Le discours "serrez-vous la ceinture car sinon le régime Assurance Chômage est condamné" pouvait apparaître crédible lors d'une période de disette, mais dire aujourd'hui "continuez à vous serrer la ceinture afin de permettre aux entreprises d'accumuler les profits alors que le régime d'Assurance Chômage est bénéficiaire", c'est difficile.

La question qui est posée est la suivante : le patronat acceptera-t-il de lâcher quelques bribes en 1990 afin de permettre aux signataires habituels de le faire ? Ou bien a-t-il les moyens occultes de contraindre au moins une ou deux organisations à accepter d'avaler une telle couleuvre !

Une chose est sûre. Ce sont une nouvelle fois les chômeurs qui feront les frais de l'opération et nous devons bien constater que seule la C.G.T. met au centre de ses préoccupations les chômeurs, alors que les autres se sont axés que sur le régime.

Ainsi, si d'ici le 21 Décembre les événements ne forcent pas les autres organisations à imposer des reculs substantiels avec la prise en compte des revendications d'amélioration de la situation des chômeurs et d'une augmentation de la cotisation payée par les entreprises, il y a fort à parier que la formule que nous avons employée pour caractériser ce qui s'est passé le 9 Décembre se trouvera confirmée :

- 1990 : ANNEE BLANCHE POUR LE PATRONAT
- 1990 : ANNEE BLANCHE ET SECHE POUR LES CHOMEURS.
- L'APARTHEID PERDURERA A LEUR ENCONTRE.

DEMARCHE REVENDICATIVE

SYNDICALISATION..... MEME COMBAT !

UNE IDEE

"Tout confirme que l'impact des efforts entrepris par les organisations de la C.G.T. pour mettre en oeuvre, chacun comme il le peut, mais avec la volonté de faire, cette démarche revendicative, portée par les salariés, fixant eux-mêmes leurs revendications, déterminant les formes de la lutte et décidant de sa durée, son déroulement et l'appréciation des résultats, a constitué et constitue un élément des plus importants des évolutions constatées.

Evidemment, sa mise en oeuvre conduit à poser en même temps et avec la même force les questions de vie syndicale, de place des syndiqués donc de l'information et de la bataille des idées de façon à dégager pour être au diapason de l'enjeu donc de la syndicalisation, non pas comme un tableau d'honneur mais parce que nous en avons un impérieux besoin pour l'action, pour conduire, développer et amplifier notre démarche.

\* \* \* \*  
 \* \* \*  
 \* \*  
 \*

"La syndicalisation, LA PALISSE l'aurait ainsi formulée, c'est la mise en oeuvre des meilleures initiatives possibles pour accroître le nombre de nos forces organisées... et cela veut dire, en même temps améliorer la vie du syndicat, avec les syndiqués pour avoir une C.G.T. présente sur tous les problèmes, en phase permanente avec les salariés et prenant à chaque instant les initiatives susceptibles de susciter leur engagement dans l'action.

Conduire cet effort avec la ténacité voulue, ne peut se limiter aux seules mesures d'organisation, mais il n'y aura ni effort soutenu, ni résultat, s'il n'y a pas mesures d'organisation.

(rapport de Louis VIANNET - C.C.N. des 4-5 et 6 Décembre 1989)

L'adresse élaborée par le 43ème Congrès colle étroitement à notre démarche revendicative, elle vise, comme pour les revendications à prendre à témoin les salariés, pour les rendre propriétaires et acteurs du renforcement de l'outil dont ils ont besoin pour se battre et gagner.

**POUR UNE IMPULSION NOUVELLE, PLUS VIVE  
PLUS FORTE POUR LA REMISE DU FNI 90**

**TROIS PROPOSITIONS**

La fin de l'année nous permet de multiplier les moyens et les initiatives pour faire "descendre" et mettre vite en oeuvre partout où ce n'est pas encore le cas, ces grandes orientations du 43ème congrès, réaffirmées par le C.C.N. des 4-5 et 6 Décembre 1989.

Ainsi, il est possible de bien finir 1989 et bien engager 1990.

- \* Multiplier les visites de syndicats et les rendez-vous de syndicats par Unions Locales : pour exposer la situation, l'appréciation et les propositions de la C.G.T. (Réf. le C.C.N. des 4/5 et 6/12/89) et pour faire le point et mettre à jour syndicat par syndicat, les cotisations 1989 à solder au plus vite aux structures,
- \* Définir des dates, initiatives, objectifs et prendre avec eux des mesures concrètes pour que le placement du FNI 90 aux adhérents 89 soit placé dès la fin du mois de Janvier 1990,
- \* Dans plusieurs Unions départementales, Fédérations, des mesures d'impulsion dans le syndicat sont d'ores et déjà en route.

Au plan national, 130 unions locales ont été ciblées, dans lesquelles fédérations, unions départementales, unions locales concernées iront ensemble faire converger leurs efforts et aider des syndicats d'entreprises définis en commun, pour atteindre cet objectif des 100 % du FNI remis fin janvier et faire progresser toute notre démarche : LA SYNDICALISATION POUR LES LUTTES.

Ainsi, la fédération des T.H.C. a-t-elle ciblée 97 de ses syndicats se situant dans 24 unions Locales, les contacts sont pris (Fédération, U.D., U.L.) "l'ensemble de ce dispositif permettrait dit la Fédération T.H.C." d'atteindre 3.000 FNI payés à fin Janvier 90, contre 1.000 FNI dans ces mêmes syndicats fin janvier 89.

Multiplier cela, nous permettrait de mettre vite le maximum de syndiqués dans le coup de la grande bataille pour relever en 1990 le défi de la syndicalisation afin de porter vite, plus fort, et plus loin, le mouvement revendicatif.

## RENDEZ-VOUS DE REGLEMENT DES COTISATIONS CCN DES 4, 5, 6 DECEMBRE 1989

### UN BON RENDEZ-VOUS PORTEUR DE POTENTIALITES

/ 25 Fédérations ont réglé à la trésorerie confédérale la semaine qui  
/ précédait le CCN  
/  
/ 69 Unions départementales ont réglé au moment du CCN  
/  
/ Première appréciation : initiative à développer partout, UL, UD, FD et,  
/ bien sûr, à partir des collecteurs auprès de la direction du syndicat.

Par ailleurs, les questionnaires remplis par les fédérations et unions départementales pour aider à mieux connaître le terrain ne sont pas sans intérêt.

N'ayant pas de point de repère dans le temps, nous pouvons cependant qualifier d'intéressants les éléments d'analyse qui en ressortent.

Pour 5 fédérations (sur 11 qui ont répondu) il ressort qu'elles ont perçu pour 1988 d'ores et déjà autant de FNI qu'en 1987, d'autres s'en rapprochent. Nous retrouvons des résultats approchants au niveau de leur encaissement des autres cotisations. Par ailleurs 5 fédérations ont perçu autant, voire plus de FNI en 1989 qu'en 23 mois de l'exercice 1988. Pour les autres cotisations, quatre fédérations atteignent voire dépassent 98 % pour les mêmes comparaisons. Ces résultats, nous les retrouvons dans les versements à la Confédération.

17 UD (sur 44 ayant répondu) dépassent le 100 % cotisations et d'autres frisent les 100 % 1989 par rapport aux 23 mois 1988. Nous enregistrons là aussi de bons versements à la Confédération.

Bien que partiels, ces résultats sont encourageants pour bien terminer 1989, pour bien commencer 1990.

Nous devons féliciter les militants pour leur travail, les syndiqués pour leur engagement syndical. Comment ?

.../...

Impulsons partout, dans chaque syndicat, des assemblées de syndiqués.  
 Décidons avec les syndiqués des formes de l'assemblée, quand, comment ?  
 Faisons en sorte qu'elle soit chaleureuse, autour d'une galette, d'un pot.  
 Organisons son succès (aller chercher les camarades, les ramener, prévoir "la récupération des enfants"..).

## **PREPARONS LES ASSEMBLEES**

Le matériel 1990 est-il arrivé ? Comment le ventiler ? Les collecteurs, le carnet de collectage, les adhérents, où sont-ils ? Qui sont-ils ? Leur niveau de cotisation. Sont-ils au collectage traditionnel, au PAC ? Les collecteurs ont-ils le formulaire pour réaliser d'autres prélèvements automatiques des cotisations.

Les Commissions exécutives d'UD, de FD, d'UL vont se réunir dans les jours qui viennent ou se sont tenues. Chaque camarade devra inclure dans son activité syndicale : revendications, renforcement, qualité de la vie syndicale : VO, financement.

En se répartissant les bases, il est possible très vite de s'assurer que le matériel 1990 est arrivé, qu'il ne reste pas dans un coin du local syndical, que l'équipe de militants du syndicat s'active pour terminer correctement 1989 et démarrer haut et fort 1990.

La CGT est là... la CGT est là... Eh bien montrons qu'elle est là. Les syndiqués se rassemblent pour débattre, discuter du syndicat, dans l'amitié, la confiance. La CGT est là.

## **OUVRONS-NOUS AUX ADHESIONS**

### **DONNONS ENVIE D'ETRE CGT**

Exemples :

- . l'UD des Vosges réunit ses trésoriers : 40 syndicats représentent plus d'un syndicat sur deux ;
  - . l'UD du Rhône réunit ses trésoriers et visite 125 bases ;
  - . l'UD d'Ille et Vilaine organise une journée d'étude ;
  - . chez Dunlop (Allier) sur initiative de la FD de la Chimie, les syndiqués sont consultés individuellement à partir des besoins du syndicat sur l'application des cotisations à 1 %.
- Résultat : les cotisations évolueront de 2 à 41 F. Syndicat fortement syndiqué.
- . et ailleurs ?

**DEUX NECESSITES INDISSOCIABLES POUR GAGNER :**

- DEVELOPPER LES LUTTES PARTOUT
- RENFORCER LA CGT ET ACCROITRE LE NOMBRE DE SYNDIQUES COTISANT REGULIEREMENT

**UN SEUL MOYEN :**

- PARTOUT LA DEMARCHE ET DES INITIATIVES APPROPRIEES
- TOUTE LA DEMARCHE SYNDICALE DEMOCRATIQUE DE LA CGT

Tous les éléments en notre possession (développement des luttes, état du renforcement, des cotisations) le confirment : l'impulsion donnée par le 43e Congrès pour que s'engage et se développe partout la démarche syndicale nouvelle n'a pas encore produit les effets escomptés.

On constate en effet que seulement 25 à 30 % de nos organisations semblent mettre en oeuvre, à la fois concrètement et correctement, la démarche démocratique définie par la CGT à son congrès et ce n'est sans doute pas le fruit d'un hasard si, sur ces trois critères fondamentaux que sont le développement des luttes, le renforcement, la rentrée des cotisations, on retrouve pour l'essentiel dans les meilleurs résultats les organisations qui s'efforcent de donner corps et vie à cette démarche démocratique.

**Mais ce redressement positif touche encore un nombre insuffisant de nos organisations pour inverser totalement la tendance à l'affaiblissement des forces organisées.**

Il s'en suit une situation :

- qui cause préjudice à nos capacités collectives, humaines et matérielles à développer les luttes autant qu'il le faudrait, à disposer de moyens financiers en rapport avec les besoins de notre activité au service des travailleurs ;
- qui nécessite une réflexion dans toutes les directions syndicales (y compris les fédérations, les unions départementales, la Confédération) pour placer partout nos militants et syndiqués en position offensive sur la démarche démocratique de la CGT, pour impulser ou pour aider à faire "en bas" ;
- qui impose de faire vite dans la concrétisation.

**LE NIVEAU DE L'ACTION EST-IL SUFFISANT ?**

Certes, il y a les luttes remarquables de ténacité des Peugeot, des agents des Finances, des ouvriers des Chantiers navals de St Nazaire et de certains autres également qui font suite à d'autres conflits majeurs qui se succèdent sans interruption depuis plus d'un an (infirmières, Corse, Pénitentiaires, etc.) l'ensemble témoignant d'une remontée importante des luttes et d'une combativité remarquable des salariés. Mais force est bien de constater qu'en dépit des reculs auxquels elles ont contraint patronat et gouvernement, ces luttes -telles qu'elles se sont développées- ont néanmoins été insuffisantes pour obliger l'Etat patron et le CNPF à changer leurs objectifs.

Soyons clairs, le rapport des forces à créer passe par un développement de l'action revendicative dans tous les secteurs, dans tous les départements, de telle sorte que puissent se dessiner des convergences et des solidarités de luttes regroupant les travailleurs par millions. Il passe aussi par le renforcement de la CGT en nombre de syndiqués (à la fois cotisants et acteurs) en bases organisées pour consolider et organiser le mouvement social dans le moyen et le plus long terme, par le drainage des moyens financiers nécessaires au développement de toute l'activité.

**COMPRENDRE CE QUI MANQUE ENCORE POUR DEBOUCHER AU PLUS VITE SUR LE NECESSAIRE.**

.../...

Incontestablement, la CGT telle qu'elle est aujourd'hui n'est pas assez forte et n'est pas assez riche en syndiqués, en bases organisées, en moyens financiers pour faire face pleinement aux nécessités de la période.

En faisant ressortir cette situation, il ne s'agit pas de sombrer dans la sinistrose. Il s'agit tout au contraire de provoquer un sursaut collectif, une prise de conscience salutaire, non seulement du caractère vraiment central et prioritaire du renforcement, mais aussi du lien existant entre l'état des forces et des moyens de la CGT, les possibilités de lutttes et l'efficacité de celles-ci qui font des questions du renforcement de la CGT et des moyens financiers liés aux cotisations une impérieuse nécessité pour les travailleurs. Oui, l'état de santé de la CGT, cela concerne tous les travailleurs.

Dès lors, nous avons toutes les raisons de nous tourner avec confiance et conviction vers les syndiqués puis, avec l'aide de ceux-ci, vers tous les travailleurs pour poser en grand toutes ces questions :

- . surtout si l'on mesure ce qu'une CGT affaiblie, sur laquelle ont été portés tant de coups, a été capable de générer avec sa démarche syndicale démocratique, au plan de l'unité des travailleurs, du haut niveau des lutttes engagées et de l'audience qu'ont acquises parmi tous les salariés ses propositions revendicatives ;
- . surtout si l'on songe qu'à peine un tiers des organisations de la CGT a concrétisé pour l'instant sur la démarche qu'il faut.

#### SE REMETTRE EN CAUSE A TOUS LES NIVEAUX DE DIRECTION SYNDICALE

Pour aider en bas à la généralisation de la démarche CGT, pour adapter le style de travail aux objectifs recherchés, il convient de se poser les bonnes questions.

Les revendications sont-elles collectées partout ? N'est-ce pas encore parfois l'affaire de quelques-uns ? L'action est-elle proposée par le syndicat à la décision des travailleurs pour soutenir les revendications ? Ou bien en reste-t-on encore à la définition platonique des revendications ?

Le collectage des cotisations est-il organisé régulièrement sur chaque lieu de travail ?

Et quand tout cela se fait, pense-t-on toujours à associer au préalable les syndiqués ? Sont-ils sollicités pour décider des propositions à faire aux salariés, pour aider à la mobilisation, au renforcement ? A la collecte des cotisations ?

Mène-t-on la bataille financière sur le 1 %, le PAC ? Mesure-t-on que 160.000 PAC procurent à la CGT une ressource financière supplémentaire de l'ordre de 35.250.000 F par an ?

Pense-t-on à former les nouveaux syndiqués ?

Nous adressons-nous en grand à l'ensemble des travailleurs pour trouver ces forces nouvelles dont la CGT a besoin ?

Cherche-t-on à savoir où la démarche syndicale démocratique est mise en oeuvre correctement et, a contrario, où elle n'est pas mise en oeuvre du tout ou comme il le faudrait ?

Cherche-t-on à déterminer les points forts et les points de faiblesse de nos organisations, où est-on organisé, où ne l'est-on pas, etc ?

Pense-t-on à communiquer ces informations aux différents niveaux de la CGT ? Les UD, les fédérations, voire la Confédération ne doivent-elles pas chercher en coopération et en co-production à s'épauler mutuellement pour aider concrètement - à la mise en oeuvre de la démarche - en bas les syndicats et les sections qui en ont besoin ? Pense-t-on à dégager des moyens et des hommes pour cela ?

Les réponses à ces questions ouvrent la voie au plan de travail dynamique, à la réflexion sur la qualité de vie syndicale qu'il faut développer partout, sur le style de direction syndicale à adopter, sur les priorités à définir.

Que l'on se comprenne bien : nous connaissons le dévouement de militants de la CGT, il ne s'agit pas de leur demander de faire plus, mais de travailler syndicalement mieux à partir de notre démarche syndicale démocratique qui, dans un même mouvement, doit lier revendications, actions, renforcement, cotisations.

C'est dans cet esprit qu'il convient de bien finir l'année 1989 pour être en capacité de préparer dans de bonnes conditions l'année 1990. Cela nécessite l'investissement de tous.

Un appel de la Confédération est parvenu aux U.D. le 12 décembre dernier.

L'importance de l'enjeu de ce numéro nécessite l'investissement personnel exceptionnel de chaque dirigeant, tout particulièrement des Secrétaires Généraux de nos organisations.

Sa date de parution avancée, ne laissant disposer que de quelques jours ouvrables en janvier, et la concurrence qui lui sera faite nous obligent à réussir la phase de commandes en décembre.

Toutes les expériences passées nous indiquent la méthode efficace : mise en place d'un dispositif capable de contacter toutes les bases organisées, souvent plusieurs fois, et de débattre de l'utilité "politique" de ce numéro.

C'est cet effort de persuasion qui influe sur la décision de commande, et qui détermine le niveau (en quantité) ainsi que la qualité de placement...

Il y a à impulser et à coordonner une campagne de cette ampleur en sollicitant les commandes et en les passant directement.

Selon la dimension et la structure de l'organisation, il convient donc d'adapter le dispositif :

- collectif d'U.D. et de F.D. avec les collectifs d'U.L. et d'U.S., voire de syndicats pour les grandes entreprises.
- Le responsable V.O. assurant :
  - \* la mise à disposition, à chacun, des éléments techniques nécessaires : listings, responsables à contacter, N° de comptes à utiliser, comptes bloqués avec montant des dettes et niveau des commandes antérieures...
  - \* la connaissance centralisée des commandes passées ;
  - \* le suivi et les relances en liaison avec toute la direction.

Dans le dossier transmis à chaque responsable, figure un modèle de carnet de réservation. Les informations obtenues de la part des sections syndicales l'utilisant pour la première fois sont significatives ; ce moyen facile à mettre en oeuvre a de multiples résultats :

- il facilite le contact avec chaque salarié, de toute catégorie, dans chaque secteur de l'entreprise comme la V.O. IMPOTS elle-même ;
- le nombre de V.O. IMPOTS retenu et payé dès maintenant est supérieur à la commande que décidait le syndicat.
- et pour ceux qui ne retiennent pas dès maintenant, le terrain est préparé, limitant l'impact de la concurrence, car ils savent qu'à sa sortie, on passera les voir avec la V.O. IMPOTS.

MAIS pour être utilisé, il y a urgence à lancer le dispositif !

**un dossier exceptionnel**  
avec la « Revue CGT des C.E. » n° 43



**EN FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE,  
COMMENT S'Y PRENDRE  
DANS L'ENTREPRISE ?**

**SYNDICATS, C.E., COMMISSIONS  
" EMPLOI / FORMATION "  
NE MANQUEZ PAS CE NUMÉRO  
DE DÉCEMBRE 89 !**

Dès à présent, adressez vos commandes à la « Revue du  
CE » / RCE, 33, rue Bouret, Paris 75019. Prix unitaire :  
39 F. (A partir de 10 exemplaires : 35 F l'unité).



*Veillez me faire parvenir..... exemplaires de l'édition n° 43  
de la «RCE» sur «le rôle du C.E. en formation professionnelle continue».  
Ci-joint la somme de..... F (versement obligatoire à la commande).*

NOM ..... PRENOM.....  
COLLECTIVITE OU ORGANISATION.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... LOCALITE .....